



2023

DÉCISION MUNICIPALE
N° 2023 - 70
En date du 20 septembre 2023

Objet : LOGICIEL SFP COLLECTIVITÉS - ABONNEMENT ANNUEL ET MAINTENANCE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2021-077 du 28 juillet 2021 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Considérant que dans le cadre d'un suivi budgétaire, il est nécessaire d'analyser et d'élaborer une stratégie financière

Considérant que pour cela, la commune doit se doter d'un outil en adéquation avec le logiciel comptable utilisé par la commune.

Considérant la proposition faite par SFP collectivités pour un logiciel de stratégie financière, la maintenance du logiciel, l'accompagnement par un expert en finances publiques appelé « Stratégie financière partagée », pour un montant annuel de 4 400,00€ HT soit 5 280,00€ TTC

Considérant que pour cela il est nécessaire de passer un contrat d'abonnement et de maintenance du logiciel SFP Collectivités dénommé « Stratégie financière partagée »

DÉCIDE

Article 1^{er} : **D'accepter** la proposition faite par SFP Collectivités Siret 843 022 708 0013 - 21 boulevard de l'Épervière - 49 000 Ecoflant, d'acquiescer d'un logiciel « Stratégie Financière partagée » pour un coût global annuel de 4 400,00€ HT soit 5 280,00€ TTC

Article 2 : **Dit** que le logiciel comprend :

- Accès au logiciel de stratégie financière en mode SaaS : la maintenance, le paramétrage des profils utilisateur, la formation et l'assistance, la maintenance et la mises à jour etc...
- Analyse de la rétrospective financière : intégration des données, rapport de gestion etc...
- L'Elaboration de la prospective financière
- La mise en place d'un pilotage budgétaire
- 1 journée d'accompagnement en collectivité par un expert en finances publiques



2023

Article 2 : Précise que le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable chaque année par tacite reconduction pour une durée maximale de 3 ans.

Article 4 : Dit que la dépense est prévue au budget principal 2023



Michel MANSOUX
Maire